

Le commerce international doit œuvrer en faveur des travailleurs

Le commerce international est à l'ordre du jour d'IndustriALL Global Union depuis sa création. IndustriALL considère que le commerce n'est pas une fin en soi mais qu'il doit profiter aux travailleuses et travailleurs et à la société dans son ensemble. Utilisée de façon appropriée, la politique commerciale est l'un des principaux moteurs pour instaurer des sociétés prospères et inclusives, caractérisées par un développement économique, social et écologique.

C'est pourquoi IndustriALL milite pour des accords commerciaux équitables, prévoyant et garantissant des mécanismes de protection des droits des travailleurs, solides et contraignants.

Sur la base des dix principes directeurs identifiés par son Comité exécutif, IndustriALL Global Union agit, se positionne et intervient dans le cadre des forums et processus liés à la politique commerciale compte tenu de leur importance pour garantir la protection des intérêts des travailleuses et travailleurs dans les accords commerciaux, face aux défis découlant du déséquilibre du système commercial mondial en faveur des intérêts du capital. Aussi, les interventions d'IndustriALL se fondent systématiquement sur les normes de travail et d'environnement qui traitent des inégalités au sein des pays et entre eux.

Nous défendons un commerce international équitable fondé sur des règles, qui doit contribuer au respect des droits fondamentaux des travailleurs, y compris la liberté syndicale et le droit de s'organiser ainsi que le droit à la négociation collective, favoriser la création d'emplois décents et bénéficier aux travailleurs et aux communautés. Le commerce international doit être fondé sur des règles qui empêchent un nivellement par le bas des salaires et des conditions de travail.

L'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) reconnaît que les rapports dans le domaine commercial « devraient être orientés vers le relèvement des niveaux de vie, la réalisation du plein emploi et d'un niveau élevé et toujours croissant du revenu réel et de la demande effective ».

Dans ce contexte, IndustriALL plaide en faveur de réglementations sur le commerce, la production et l'investissement qui incluent des conditionnalités en matière de travail. IndustriALL exige une diligence obligatoire en matière de droits humains, y compris dans les accords

commerciaux, qui devraient créer des opportunités de coopération et de solidarité entre le Nord et le Sud.

Dans ce cadre, IndustriALL Global Union est très préoccupé par l'imposition de droits de douane unilatéraux qui auraient de graves conséquences et se répercuteraient négativement sur le développement économique et social, en particulier dans le Sud global, engendrant des pertes d'emplois pour les travailleurs et une augmentation des prix pour la majorité de la population. Les droits de douane proposés perturberaient également les chaînes d'approvisionnement mondiales et iraient à l'encontre des principes de coopération en matière de commerce équitable.

Les syndicats estiment que les droits de douane devraient être utilisés de manière stratégique pour construire et développer l'industrie manufacturière et faire respecter les droits des travailleurs à l'aide d'instruments de défense du commerce appropriés, conformément aux règles de l'OMC. Les droits de douane doivent être mis en place parallèlement aux politiques industrielles afin d'augmenter la production et de favoriser l'emploi avec des conditionnalités strictes en matière de travail.

Dans le domaine des politiques commerciales, les travailleurs et les syndicats ont besoin d'unité, de solidarité et de coopération à l'échelle mondiale afin que tout le monde en bénéficie. La participation des travailleuses et travailleurs dans les discussions relatives au commerce est essentielle : ces discussions ayant un impact sur nos emplois et sur nos vies, leur voix doit être entendue.

En foi de quoi, IndustriALL Global Union :

- exprime une fois de plus son engagement en faveur d'un commerce international équitable, fondé sur des règles, qui profite aux travailleuses et travailleurs et aux communautés dans leur ensemble ;
- continue de défendre des politiques industrielles durables car l'industrie manufacturière doit être le moteur des économies nationales et proposer des emplois bien rémunérés et protégés par les syndicats ;
- relaie et défend le message politique fort selon lequel les accords commerciaux actuels doivent soutenir la promotion des droits des travailleurs et du développement durable sur les principaux forums associés à la politique commerciale mondiale ;

- lutte contre les violations effectives des droits des travailleurs et des droits syndicaux par les multinationales ou leurs fournisseurs le long de leurs chaînes d'approvisionnement en s'appuyant sur des mécanismes internationaux tels que ceux prévus dans les accords commerciaux, à l'instar du mécanisme d'intervention rapide de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), et les procédures de plainte de l'OIT ;
- coopère avec la CSI, d'autres syndicats mondiaux, IndustriAll Europe et des alliés de la société civile pour défendre le commerce équitable et s'opposer aux mesures unilatérales.

